

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est une agence intergouvernementale créée en 1951. L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière.

Dans le cadre du projet financé par le Ministère des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne « *Renforcement de l'assistance pré-retour au Maroc*, le Comité d'évaluation et d'attribution des offres (CEAO) de l'OIM invite les intéressés à présenter leur manifestation d'intérêt pour *la conception, la réalisation et la mise à jour d'un site web visant à :*

- ***L'orientation des migrants intéressés au programme d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR),***
- ***L'illustration des différentes opportunités de formation pré-retour existantes au Maroc,***
- ***L'illustration d'expériences positives de réintégration et des opportunités existantes dans les pays d'origine de migrants,***
- ***La mise en valeur des contributions des retournées à leurs communautés d'origine.***

La Manifestation d'intérêt doit contenir les informations suivantes :

- a.) gamme de principaux services de conseil offerts ;
- b.) la qualification et l'expérience des professionnels concernés et du personnel technique actuellement en fonction ;
- c.) le parcours et expérience de l'entreprise dans une tâche similaire, y compris la liste des principaux clients servis ; et
- d.) toute autre information pertinente.

La Manifestation d'intérêt doit être soumise en original et en double par courrier postale ou être déposée au bureau de l'OIM sis à *11, rue Ait Ourir « Pinède » Souissi Rabat* au plus tard ***le jeudi 22 octobre 2017.***

Sur la base des informations ci-dessus, le CEOA dressera la liste restreinte des Fournisseurs de services/Cabinets-conseils présélectionnés qui seront invités à soumettre des propositions techniques et financières.

Les Fournisseurs de services/cabinets-conseils intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du CEOA à l'adresse suivant : cltriani@iom.int

Le CEOA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute manifestation d'intérêt, d'annuler le processus de sélection et rejeter toute manifestation d'intérêt à tout moment sans, de ce fait, encourir de responsabilité vis-à-vis des fournisseurs de services/ cabinets-conseils.

Très sincèrement vôtre,

Président du CEOA

L'OIM encourage les entreprises à utiliser des matériaux recyclés ou des matériaux provenant de ressources durables ou produites à l'aide d'une technologie minimisant les empreintes écologiques.